

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la coopération industrielle franco-allemande et sur les apports de la Constitution européenne à la construction de l'Europe, à Paris le 26 avril 2005.

Monsieur le Chancelier, Cher Ami,
Monsieur le Président, Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

Avec le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, nous sommes venus vous parler de l'Europe, de ses progrès, de son avenir, et de l'ambition commune que nous avons pour elle. Le cinquantième anniversaire de la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie, dont chacun sait l'importance capitale qu'elle a eue pour créer les liens économiques essentiels entre nos deux pays, nous en donne l'occasion. Depuis sa création, en effet, la Chambre a travaillé sans relâche à fortifier la puissante solidarité financière qui cimente aujourd'hui nos deux pays, nos deux nations. Et je voudrais adresser à ses responsables d'aujourd'hui et à leurs prédécesseurs, mes sentiments de très grande estime, de cordiale reconnaissance et d'amitié. Désormais, chacune de nos économies est ouverte, sans réserve, aux investissements de l'autre et les industriels allemands savent qu'ils sont les bienvenus en France.

Nous avons décidé aujourd'hui d'engager une coopération nouvelle qu'évoquait à l'instant le Chancelier dans les domaines essentiels de l'industrie et de l'innovation. Une coopération qui va nous donner des armes plus efficaces dans l'économie mondiale.

Avec l'émergence d'acteurs majeurs comme la Chine ou l'Inde, demain le Brésil et l'Amérique du sud, avec les Etats-Unis et le Japon qui vont plus que jamais de l'avant, ce qui se joue aujourd'hui, c'est la suprématie technologique dans le monde. Pour nos pays et pour l'Europe, cette bataille est en réalité celle des emplois et de la puissance de demain. Ce qui se joue aussi, c'est l'avenir de notre modèle social, un modèle auquel nous sommes profondément attachés, mais qui a besoin pour son financement et pour progresser de croissance et de création de richesse.

Face à ces défis majeurs, l'Europe a tous les atouts pour réussir. L'Europe, c'est la première puissance économique. C'est le plus grand marché du monde. C'est le premier exportateur de la planète. C'est la plus grande concentration de chercheurs. Sur les 140 plus grandes entreprises mondiales, 61 sont européennes, 50 sont américaines. De Siemens, première entreprise industrielle du monde, à Airbus, Nokia ou l'Oréal, nous avons des champions incontestés. L'Europe ne doit pas tourner le dos à sa tradition industrielle. Elle n'a pas vocation à devenir une Europe-musée. Elle doit rester ce qu'elle a toujours été, l'une des premières puissances scientifiques et industrielles du monde, l'un des foyers les plus actifs d'invention et de progrès économique et social.

Nous devons prendre l'offensive et engager un effort massif en faveur de l'innovation. Nous le ferons grâce à un nouveau partenariat entre les Etats et les entreprises.

En France, dès juillet prochain, l'Agence pour l'innovation industrielle sera opérationnelle. Dotée de 2 milliards d'euros, elle financera, avec les entreprises, d'ambitieux programmes de recherche et d'innovation, notamment dans les domaines des énergies nouvelles et des véhicules propres.

A l'image de la magnifique réussite d'Airbus, il faut aussi entraîner nos partenaires européens et s'unir entre pays pionniers. Le Chancelier et moi avons d'ores et déjà décidé d'engager ensemble, à partir des besoins de nos industries, de grands programmes franco-allemands.

Regroupés autour de Jean-Louis BEFFA, Président de Saint-Gobain, de Gerhard CROMME, Président de Thyssen-Krupp, et de Heinrich Von PIERER, Président de Siemens, des groupes industriels, des PME et des laboratoires, des deux côtés du Rhin, ont travaillé conjointement.

Ce matin, en conseil des ministres franco-allemand, nous avons adopté les quatre premiers programmes : deux dans les technologies de l'information, deux dans la santé. Avec ces programmes, nous nous donnons les moyens d'accomplir des percées technologiques majeures dans des secteurs économiques parmi les plus dynamiques de demain. C'est dire le potentiel d'une telle démarche qui ne fait que commencer.

Le premier de ces programmes concerne le développement d'un moteur innovant de recherche multimédia sur Internet. Il associera des outils nouveaux de traduction automatique et l'accès aux documents audio et vidéo en mettant en oeuvre des technologies très performantes de reconnaissance de la parole et de l'image.

Et nous allons, en second lieu, porter notre effort sur le secteur en pleine expansion de la téléphonie mobile et des terminaux multimédia.

Dans le domaine de la santé, le premier projet concerne la mise au point d'équipements permettant de détecter des maladies à partir de l'analyse des tissus de la peau et de concevoir des traitements personnalisés et des micro-thérapies, notamment pour les cancers de la peau. C'est ce que les spécialistes appellent la "biophotonique". Elle ouvre aussi des perspectives extrêmement prometteuses pour l'industrie des cosmétiques.

Enfin, nous engageons ensemble un effort de recherche majeur pour les IRM de nouvelle génération, qui permettront notamment d'étudier très finement le fonctionnement du cerveau et d'ouvrir la voie à la compréhension et au traitement des maladies mentales et neurodégénératives.

Ces projets sont, MM. CROMME et BEFFA, une première étape. D'autres suivront pour gagner ensemble la bataille de la croissance, de l'innovation et du progrès, et bien sûr de l'emploi. Ce matin, nous avons donc décidé de rendre permanent le groupe de travail des industriels allemands et français sur l'innovation, pour qu'il nous fasse rapidement, c'est ce qui a été convenu, de nouvelles propositions.

Nos initiatives sont naturellement ouvertes à tous nos partenaires européens. Tout ce que nous construisons à deux a vocation à être étendu, à inspirer et à compléter l'action européenne. D'ailleurs, le Conseil européen de mars dernier a consacré le principe d'une politique industrielle activement encouragée.

Longtemps, l'Allemagne et la France ont avancé séparément dans la compétition économique. Aujourd'hui, au nom de leurs intérêts communs, fortes de leur amitié, et parce que nous l'avons voulu, nos deux grandes nations réussissent à s'entendre et à conjuguer leurs efforts pour dynamiser leurs industries. C'est dire qu'en Europe, les choses continuent à changer.

Et si des industries, pourtant concurrentes sur les marchés mondiaux, apprennent à dépasser leurs intérêts de court terme et entrent dans le jeu de la coopération, c'est que le sentiment d'un destin commun peut prévaloir sur les rivalités. C'est qu'en Europe, l'unité et la confiance, sources de la puissance, sont en train de l'emporter. L'espérance européenne est à l'oeuvre.

L'étape qui s'ouvre sera décisive pour la création d'une Europe politique. Une Europe qui soit un pôle de puissance, de sécurité, de stabilité et de progrès social dans le monde. Telle est l'ambition du Traité établissant une Constitution pour l'Europe. L'Allemagne et la France l'ont voulu ensemble, avec d'autres. Elles l'ont voulu pour l'union, parce que l'union c'est la paix, c'est la démocratie, c'est l'action et c'est la force.

La paix européenne est née de la réconciliation entre nos deux nations, entre nos deux peuples. Elle est désormais établie à l'échelle de notre continent. Ce continent qui, au fil des siècles, avait tout connu des épreuves de l'Histoire. Ce continent hier encore coupé en deux, divisé contre lui-même, hanté par le spectre de la guerre et de la dictature. Au terme d'un demi-siècle d'efforts

inlassables, couronnés par l'élargissement, le voici enfin réuni !

Dans les tragédies qui l'ont éprouvée, l'Europe a puisé la force de conjurer ses démons. De l'abîme où les affrontements et la haine nous avaient précipités, nous nous sommes relevés changés, déterminés, portés par la volonté de ne jamais renouer avec les errements du passé. Portés par le désir d'aller toujours de l'avant. Portés par l'ambition d'établir entre nous une union pacifique, fondée non seulement sur des intérêts mais surtout sur la volonté et sur la confiance entre les nations.

Nous avons retenu les leçons des conflits meurtriers qui nous ont longtemps déchirés. Nous y avons appris la valeur de la paix. Cette paix que le Traité constitutionnel vient consolider en liant nos pays par de nouvelles clauses de sécurité et d'entraide, face aux agressions armées ou aux attaques terroristes. En créant une nouvelle solidarité en cas de catastrophe naturelle. En nous permettant d'aller plus loin dans l'Europe de la défense.

Dans les convulsions de notre histoire, nous avons puisé la conviction que l'Europe ne pouvait se construire contre les nations et contre les peuples, qu'elle ne pouvait se construire en niant leur réalité et leurs aspirations. Nous avons imaginé un modèle inédit. Ce que l'Europe a fait, aucun autre continent ne l'a entrepris. Pour la première fois, vingt-cinq peuples s'unissent pour relever le défi d'une démocratie européenne qui respecte l'identité de chacun.

L'Europe du Traité constitutionnel porte un idéal de civilisation. Elle est la fille de 1789, dépositaire des idéaux de la Révolution française. Elle est aussi la fille de 1989, de la chute du mur de Berlin, de l'unité de notre continent enfin réconcilié dans la démocratie et la liberté. Grâce à l'élargissement, tous les Européens, au-delà de ce qui les a si longtemps opposés, ont pris conscience d'une identité commune qui est le fondement même de leur unité, de leur développement économique et social et la condition de leur puissance. Cette Europe enfin rassemblée proclame pour la première fois ses valeurs : la démocratie, les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la solidarité, mais aussi la tolérance, l'égalité entre les sexes, le respect de l'autre, le refus de la peine de mort, le droit à un environnement préservé, la primauté du droit international, la reconnaissance de l'autorité des Nations Unies.

Désormais, grâce au Traité constitutionnel, il n'y aura plus de retour en arrière possible en ce qui concerne les droits de l'homme. Désormais, chaque citoyen européen pourra obtenir l'application de ses droits par les tribunaux, qu'ils soient nationaux ou qu'ils soient européens. C'est un progrès considérable. Aucune nation ne pourra adhérer à l'Union si elle ne respecte pas scrupuleusement nos principes, qu'il s'agisse des droits politiques, de la liberté de conscience, du refus de toute discrimination, ou de l'égalité entre les femmes et les hommes !

La Constitution européenne va nous faire franchir un pas historique.

Nous avons besoin de cette Constitution parce que nous voulons construire l'Europe sur des valeurs et pas seulement sur un marché. Nous en avons besoin parce qu'elle affirme et qu'elle revendique le modèle européen. Un modèle fondé sur la conviction qu'il n'y a pas de progrès économique durable sans garanties sociales et environnementales, sans égalité des chances, sans services publics forts et accessibles à tous. Et qu'il n'y a pas non plus de progrès social possible sans dynamisme économique et sans esprit d'entreprise.

C'est ce que le Traité appelle, et qu'évoquait à l'instant le Chancelier, l'économie sociale de marché. Avec l'Allemagne, avec d'autres, nous nous sommes battus pour cela. Je n'aurais pas signé ce texte s'il n'avait pas inscrit cette exigence au cœur des objectifs qu'il consacre. Et le Chancelier vous a dit tout à l'heure que lui non plus ne l'aurait pas signé.

La Constitution européenne porte une ambition nouvelle, l'ambition d'une Europe forte. Une Europe dynamique qui pourra conduire des politiques de croissance actives, pour créer davantage d'emplois et lutter plus efficacement contre le fléau du chômage. Une Europe ambitieuse qui fera résolument le choix d'une harmonie sociale par le haut, comme l'évoquait le Chancelier tout à l'heure, notamment pour ce qui concerne la directive des services, c'est-à-dire le refus du dumping social et la volonté d'assurer à tous le plus haut niveau de protection sociale. Nous bâtirons une Europe plus forte dans la compétition économique mondiale, pour nous permettre de négocier d'égal à égal avec les autres géants économiques et de faire prévaloir les règles d'une mondialisation qui soit humanisée et maîtrisée, si l'on refuse qu'elle soit dangereuse.

mondialisations qui sont normalisées et maîtrisées, si l'on refuse qu'elle soit dangereuse.

Pour être à la hauteur d'une telle ambition, il fallait absolument que l'Europe s'organise, qu'elle se dote de nouvelles règles pour décider et pour agir.

Le Traité constitutionnel va rendre l'Europe plus simple, plus efficace, plus volontaire aussi. Il va rendre plus transparent, plus lisible, plus démocratique le processus d'élaboration des décisions européennes.

A chacun de nos États, la Constitution européenne apporte des garanties qu'aucun traité européen n'avait jusque là reconnues.

Elle dit enfin qui fait quoi en Europe. C'est-à-dire qu'elle fixe des règles précises, sous le contrôle des Parlements nationaux, pour que l'Union intervienne là où elle est la plus efficace que les États, au contraire, puissent agir là où ils sont les plus efficaces.

Pour négocier l'ouverture de nouveaux marchés avec les grands ensembles économiques du monde, c'est l'Union qui doit agir, sur la base du mandat que les États lui donnent. Quand il s'agit de nos régimes de retraites, de l'assurance maladie, de nos hôpitaux, de la défense de nos services publics, de l'enseignement dans nos écoles, quand il s'agit de l'exercice des fonctions régaliennes, nos tribunaux, nos forces de police, notre armée, alors c'est aux États qu'il appartient de décider. Et il y a aussi des domaines dans lesquels il faut que l'Europe permette aux États de démultiplier leur action : l'emploi, par le soutien à la croissance et à l'innovation, par l'aide aux régions en difficulté et par les politiques de formation et la sécurité, pour s'opposer aux réseaux d'immigration clandestine, combattre le terrorisme international, faire reculer la criminalité organisée et la santé, pour développer la recherche contre le cancer, contre le sida, le paludisme et pour déployer un véritable bouclier sanitaire européen et l'environnement, pour protéger la biodiversité, empêcher les pollutions maritimes, lutter contre les pluies acides, faire appliquer le protocole de Kyoto.

Les choses seront donc claires, et si la ligne rouge devait être franchie par un projet de loi européen, les Parlements nationaux auront désormais le pouvoir de s'y opposer au moment de son élaboration, et de le tenir en échec, le cas échéant, s'il venait à être adopté.

Si nous avons voulu la Constitution européenne, c'est aussi, tout simplement, pour qu'elle nous rende plus forts.

Grâce à elle, le poids politique de la France au Conseil augmentera nettement. L'Allemagne et la France représenteront, à elles seules, près du tiers des voix et les six pays fondateurs de l'Union, près de la moitié des voix. C'est dire que notre capacité d'impulsion, notre force d'entraînement, n'auront jamais été aussi grandes dans l'Europe qui se construit.

Si l'Europe ne s'organise pas maintenant, le monde ne l'attendra pas. Si l'Europe renonce à son ambition politique et sociale, le modèle ultra-libéral aura le champ libre. Et si la France casse la dynamique de l'Union et se met à l'écart, elle sera moins écoutée, moins suivie, moins forte quand il faudra défendre ses intérêts et ses valeurs.

Le Traité constitutionnel consacre la vision de l'Europe que, depuis des décennies, la France a toujours voulue et défendue. Il couronne les efforts que nous n'avons cessé de déployer pour porter la conception d'une Europe politique. Une Europe des peuples, une Europe des nations au sein de laquelle la France pourra peser davantage pour faire partager ses idéaux traditionnels de justice et de fraternité.

Monsieur le Chancelier, Mon Cher Ami,

Mesdames et Messieurs,

Les décisions que nous avons prises ce matin au Conseil des ministres franco-allemand montrent à quel point la construction européenne est la voie de notre avenir.

Parce que nous sommes unis, parce que nous sommes confiants dans nos atouts, parce que nous avons l'ambition de relever les défis de notre temps, nous avons décidé d'engager ensemble une politique nouvelle d'innovation et donc de croissance et d'emploi.

C'est cette conception de l'Europe, c'est cette ambition que porte la Constitution européenne.

Avec elle, nous nous rassemblons autour de valeurs et d'un destin commun. Avec elle, nous sommes plus forts pour défendre notre modèle économique et social. Avec elle, nous allons construire une Europe puissante.

Une Europe puissante pour mieux protéger les Européens et pour leur permettre d'être toujours aux avant-postes. Une Europe puissante dont le monde a besoin pour défendre les idéaux de paix, de stabilité, de justice et de dialogue entre les hommes et les cultures qui sont les nôtres. C'est cela qui se joue aujourd'hui. Et c'est pourquoi, une fois encore, l'Allemagne et la France sont ensemble en première ligne dans ce combat pour l'avenir.

Je vous remercie.